

## GAL « CEVENNES »

### Création d'un sentier accessible à tous (adapté PMR) sur le site de Puechagut

**Maître d'ouvrage :** ONF

**Localisation :** Puechagut commune de Bréau-et-Salagosse

**Fiche-action 1 :** Développement touristique

**Sous-action 1 :** Valorisation du patrimoine naturel, culturel et historique du territoire

**Date récépissé de dépôt :** 31/08/2018

**Dates prévisionnelles de réalisation :** 01/01/2019 au 31/12/2020

**Type de bénéficiaire :** Etablissement public

**Type de dépenses :** Dépenses immatérielles : Coûts de personnel, frais de conception de supports de communication

Dépenses matérielles : aménagements extérieurs ; matériel et équipement ; signalétique, frais d'impression



#### Résumé du projet :

Dans le cadre de la démarche « Aigoual Forêt d'exception », un groupe de travail (collectivités, associations, OT...) a sélectionné le sentier de Puechagut suite à un pré-diagnostic sur six sites potentiels pour recevoir ce projet. Il s'agit d'aménager un sentier accessible à tous, y compris pour les personnes touchées par les quatre types de handicap (moteur, mental, visuel, auditif) avec du mobilier d'interprétation pédagogique, ludique et sensoriel. Ce type de proposition n'existe pas actuellement en Cévennes. Il y a déjà au départ du sentier une auberge proposant hébergement et restauration (accessible aux PMR) dont l'activité pourrait être pérennisée et mise en valeur. Il peut être souligné la présence d'un arboretum présentant une trentaine d'essences différentes, créé en 1890, et que ce site est sur le GR7 - chemin de St Guilhem.

Les travaux envisagés permettront d'identifier une zone de stationnement réservé aux PMR sur le parking, l'installation de toilettes sèches, la mise en place d'un revêtement adapté sur 600 m (1,2 km en AR) avec un fil d'Ariane en bois, la création de cinq zones d'interprétation, la création de deux abris et d'un ponton d'observation au bout du parcours avec vue sur la vallée de l'Arre et les Causse méridionaux. Ce sentier sera fermé aux véhicules motorisés (sauf véhicules de secours). L'ONF s'engage à entretenir annuellement ces équipements. La labellisation « Tourisme et handicap » devrait permettre une émulation sur les Cévennes où l'offre d'accessibilité handicapés aux sites de pleine nature est encore très réduite.

Ce projet s'inscrit en complémentarité des démarches menées dans le cadre du « pôle nature 4 saisons », du label Unesco, du Parc national des Cévennes...

#### Dépenses prévisionnelles HT :

Stabilisation-renforcement du sentier	120 000,00 €
Conception des panneaux	5 350,69 €
Frais salariaux conception projet	55 827,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>181 177,90 €</b>

#### Plan de financement prévisionnel HT :

<b>LEADER</b>	<b>64 000,00 €</b>
Région Occitanie	25 660,00 €
Département du Gard	25 660,00 €
CC Pays Viganais	4 901,99 €
Autofinancement	60 955,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>181 177,90 €</b>